

Fiches de renseignements cliniques patient

DÉPISTAGE DU COVID 19

par prélèvement nasopharyngé

MERCI DE REMPLIR CES RENSEIGNEMENTS, *** EN MAJUSCULES *******

NOM :

NOM DE NAISSANCE :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : SEXE : Féminin Masculin

ADRESSE :

CODE POSTALVILLE

NUMERO DE TELEPHONE :

ADRESSE MAIL (**en majuscules**) :@.....

NUMERO SECURITÉ SOCIALE* :

*(*Pour l'enfant n° d'assuré de la personne qui le couvre)*

CAISSE DE SECURITÉ SOCIALE : CPAM MSA autre :

MEDECIN TRAITANT : à

ETES-VOUS PROFESSIONNEL DE SANTÉ ? oui non

CONVOCATION PAR CPAM (= SUJET CONTACT) ? oui non

AVEZ-VOUS EU DES SYMPTOMES ? oui : quand ?..... non

Signes cliniques possibles : fièvre, syndrome grippal, signes digestifs, signes respiratoires, anosmie (perte de l'odorat) et/ou agueusie (perte du goût), conjonctivite asymptomatique, signes cutanés.

DEPISTAGE PRE-OPERATOIRE : oui : date de l'intervention : non

Retour de voyage <14 jours) : **ROYAUME UNI, NIGERIA, AFRIQUE DU SUD** oui non

Autre préciser :

Départ prochain en avion: date et heure du vol :

En signant et en remettant ce formulaire au laboratoire pour la réalisation de l'examen mentionné, j'accepte les délais de réalisation indiqués dans le manuel de prélèvement du laboratoire (<https://biofusion.manuelprelevement.fr>).

Le : ... / ... /...

Signature du patient :

Arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé

« Art. 24. - I. - Par dérogation à l'article L. 6211-10 du code de la santé publique et à l'article L. 162-13-2 du code de la sécurité sociale, tout assuré peut bénéficier à sa demande et sans prescription médicale, d'un test de détection du génome du SARS-CoV-2 par amplification génique inscrit à la nomenclature des actes de biologie médicale pris en charge intégralement par l'assurance-maladie obligatoire. Ces dispositions sont également applicables aux personnes qui n'ont pas la qualité d'assurés sociaux. »